

Concours 2018

Parcours « Ecrivain - Ecrivaine dramaturge »

Formation initiale en trois années dont une année préparatoire.

Nombre de places maximum : 6

PRE-REQUIS

Les candidat(e)s doivent :

- être âgé(e)s de plus de 18 ans (soit 18 ans révolus au minimum) et de moins de 28 ans (soit 27 ans au maximum) au 1^{er} septembre 2018, sans dérogation possible.
- être titulaires du baccalauréat et d'un diplôme sanctionnant 2 années d'études supérieures ou détenteur/trices de 120 crédits ECTS (système européen de crédits d'enseignement).
- posséder les connaissances en théâtre et littérature.
- avoir pratiqué l'écriture dramatique, des textes personnels aboutis (fiction, fiction dramatique et/ou radiophonique, poème dramatique, livret d'opéra, argument de ballet, scénario, partition de performance...)

Candidat(e)s non ressortissant(e)s de l'Union européenne

Ce concours est également ouvert aux candidat(e)s non ressortissant(e)s des pays de l'Union Européenne et/ou titulaires d'un diplôme étranger obtenu dans un pays extérieur à l'Union Européenne, sous réserve d'être titulaires :

- d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent à 120 crédits ECTS, transmis impérativement dans une version traduite en langue française par un traducteur assermenté ;
- et du *Diplôme d'études en langue française (DELF)* niveau C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Dérogation

Sur décision du directeur de l'école et après avis conforme de la commission d'examen des candidatures, peuvent être admis(es) à concourir les candidat(e)s ne pouvant justifier d'un diplôme de niveau bac+2, ni de 120 crédits ECTS, mais engagé(e)s dans des études ou dans une pratique en rapport direct avec les professions auxquelles prépare l'école.

Commission interne d'examen des candidatures

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de l'étude de leur dossier par la commission interne d'examen des candidatures sont autorisé(e)s à concourir.

Convocation

A compter de mi-mai 2018, les candidats autorisés à concourir reçoivent une convocation par courrier postal pour les épreuves ayant lieu à l'ENSATT.

Les candidats peuvent se présenter plusieurs fois au concours jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite d'âge supérieure.

ÉPREUVES

Admissibilité

Chaque candidat(e) doit adresser à l'ENSATT un dossier numérique d'admissibilité dactylographié comportant :

- a) **Un écrit dramatique** représentatif de son travail d'écriture version numérique (au cas où le dossier comporterait par erreur plusieurs textes, le président du jury choisira celui qui sera porté à la connaissance des jurés, sans solliciter l'avis du candidat.)
- b) **La lettre de motivation** version numérique, expliquant notamment ce que le/la candidat(e) attend de trois années d'étude et de recherche artistiques au sein du département Écriture dramatique de l'ENSATT.
- c) **Le CV** (curriculum vitae) du/de la candidat(e) version numérique. Le/la candidat(e) devra détailler précisément son parcours d'études théâtrales, artistiques ou techniques et son expérience professionnelle ou en amateur.

Ces trois documents seront envoyés sur support informatique clé USB ou CD (en format PDF).

Ne joindre aucun fichier son, photo ou vidéo. Contrôler que les fichiers sont bien enregistrés sur le support informatique et qu'ils peuvent être lus sur un autre ordinateur que celui du candidat.

Le « poids » total du dossier numérique complet (3 fichiers PDF) ne doit en aucun cas dépasser 1 Mo. Tout dossier non conforme sera considéré comme invalide.

Ce dossier est à adresser à l'ENSATT avec les pièces justificatives entre 18 décembre 2017 et le 26 janvier 2018 date limite, le cachet de la Poste faisant foi (dans une enveloppe assurant la protection des documents et annotée de la mention «concours 2018 Parcours Ecrivain – Ecrivaine dramaturge»). Un envoi en lettre recommandée ou courrier suivi est conseillé. Tout dossier non conforme sera invalidé.

Ce dossier d'admissibilité étant partie intégrante des épreuves du concours, sera conservé un an par l'ENSATT. Passé ce délai, il sera remis à la disposition du/de la candidat(e) à l'ENSATT.

Attention : Seuls les dossiers des candidat(e)s régulièrement inscrit(e)s et autorisé(e)s à se présenter seront examinés par le jury. En raison des délais de traitement des inscriptions, la décision de la commission d'examen des candidatures ne pourra pas être notifiée aux candidat(e)s avant l'envoi de cette première épreuve. Il est recommandé aux candidat(e)s d'adresser, autant que possible, leur dossier de recherche avec leur dossier de candidature sans attendre la date limite d'envoi.

Le jury d'admissibilité se réunira le **15 mai 2018**.

Admission :

Les candidat(e)s ayant satisfait à cette épreuve seront convoqué(e)s **le 11, 12 ou 13 juin 2018** par courrier postal pour l'épreuve d'admission et recevront commande d'un drame bref, sur un thème imposé, ou partant d'une situation. Les candidat(e)s disposeront d'environ trois semaines pour l'écriture de ce texte.

Ce texte de commande, apporté par le/la candidat(e) en cinq exemplaires le jour de sa convocation à l'épreuve d'admission, fera l'objet d'une **lecture** et d'une **mise en discussion**.

L'**entretien** qui s'ensuivra, portant sur le parcours, l'expérience et les motivations du/de la candidat(e), s'appuiera de surcroît sur les appréciations portées par les membres du jury sur le texte dramatique joint à son dossier d'admissibilité. (durée : 30 minutes environ)

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Aucun commentaire sur leur prestation ne pourra être délivré aux candidat(e)s non admis(es) à l'issue du concours. Publication de chacun des résultats par affichage à l'issue des épreuves.

Les résultats d'admission figureront également sur le site internet de l'école : www.ensatt.fr

Pour tout renseignement relatif aux concours d'entrée en formation initiale : concours@ensatt.fr

INSCRIPTIONS

du 18 décembre 2017 au 26 janvier 2018 (clôture à 17 h, heure de Paris)

Envoi par courrier du dossier de candidature

- A compter du 18 décembre 2017 et au plus tard le 26 janvier 2018, le cachet de la poste faisant foi, le/la candidat(e) envoie par courrier le formulaire d'inscription (voir page suivante), le dossier numérique et les pièces justificatives demandées à

ENSATT – Bureau des CONCOURS
4 rue Sœur Bouvier
69322 LYON Cedex 05 – France

- Tout dossier non conforme sera invalide. Il est conseillé de rassembler tous les documents nécessaires avant de s'inscrire.
- Les droits d'inscription au concours s'élèvent à 86 euros et sont égaux pour tou(te)s les candidat(e)s. Ils ne seront en aucun cas remboursés aux candidat(e)s autorisé(e)s à concourir.

Toute fausse déclaration ou omission, toute production d'acte falsifié entraînent automatiquement l'élimination du candidat.

Le candidat qui fraude est exclu de l'école et de tout concours, indépendamment des pénalités prévues par la loi du 23 décembre 1901, portant répression des fraudes dans les concours et examens publics.

Demande d'inscription au concours 2018 Parcours ECRIVAIN DRAMATURGE (Attention ce formulaire n'est pas valable pour les autres concours)

**Date de clôture des inscriptions : le 26 janvier 2018 (le cachet de la Poste faisant foi)
Tout dossier posté après cette date sera refusé.**

NOM : Prénom :
Date de naissance : Lieu (ville et pays) :

**Attention ! Les candidat(e)s doivent avoir 18 ans révolus au minimum et 27 ans maximum au 1er
SEPTEMBRE 2018. Aucune dérogation à cette règle n'est possible**

Nationalité : Sexe : Féminin – Masculin (rayer la mention inutile)

Adresse :
.....
.....

Code postal et localité :

Pays :

(Tout changement d'adresse intervenant après l'envoi du dossier doit être signalé au Bureau des concours)

Tél fixe : Tél portable :

Adresse électronique (e-mail) *obligatoire* :

Nom et adresse des parents :
.....
.....
.....
.....
.....

Code postal et localité :

Pays :

Tél :

Date

Signature du/de la candidat(e)